





# CRIMINALITÉ DANS UN CONTEXTE CONJUGAL AU QUÉBEC

FAITS SAILLANTS 2012

## Table des matières

	<b>Portrait des infractions</b> .....	2
	• Stabilité des infractions en 2012.....	2
	• Des populations régionales davantage victimes de cette forme de criminalité.....	4
	• Hausse des enlèvements, des tentatives de meurtre, des homicides et des agressions sexuelles.....	6
	• Six personnes sur dix sont victimes de voies de fait simples.....	8
	<b>Portrait des victimes</b> .....	10
	• Les femmes demeurent les principales victimes, mais le nombre de victimes masculines est à la hausse.....	10
	• Les 18 à 29 ans ont les taux de victimisation les plus élevés.....	12
	• Peu de variations du taux d'infractions selon le groupe d'âge.....	12
	• La proportion de femmes victimes tend à diminuer quelque peu lorsque l'âge augmente.....	14
	<b>Portrait des auteurs présumés</b> .....	16
	• Le taux d'auteurs présumés augmente chez les femmes et diminue chez les hommes.....	16
	• Le taux d'auteurs présumés demeure plus élevé chez les hommes.....	16
	• Les auteurs présumés de violence conjugale sont des hommes un peu plus de 8 fois sur 10.....	18
	• Les auteurs présumés agressent principalement des victimes de sexe opposé.....	18
	• Les femmes commettent plus souvent des agressions armées ou causant des lésions corporelles ...	19
	<b>Notes méthodologiques</b> .....	20

## En bref

Pour 2012, les analyses réalisées ont permis de constater une relative stabilité des infractions par rapport à 2011. Toutefois, les infractions de violence grave, tels les enlèvements, les tentatives de meurtre, les homicides et les agressions sexuelles ont connu une progression notable. Bien que les victimes de sexe féminin demeurent majoritaires, leur taux d'infractions est resté stable alors que le taux pour les hommes a augmenté. Le taux de victimisation a principalement progressé chez les 25 à 29 ans. Enfin, pour ce qui est des auteurs présumés, les femmes ont vu leur taux augmenter et les hommes diminuer.

## Portrait des infractions

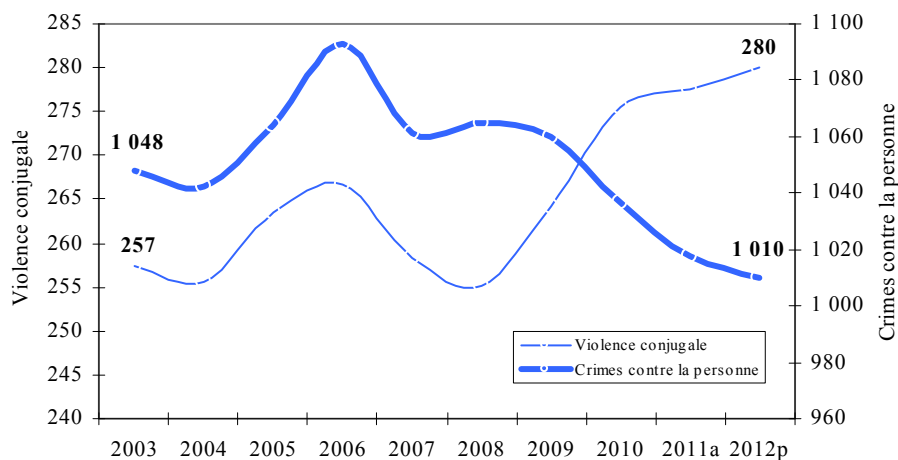
### Stabilité des infractions en 2012

Les statistiques officielles de la criminalité déclarée et enregistrée en 2012 par les forces policières indiquent que 19 731 personnes de 12 ans et plus<sup>1</sup> ont été victimes de crimes contre la personne commis dans un contexte conjugal. Ces victimes représentent près du quart (24 %) de l'ensemble des victimes de violence au Québec en 2012. Soulignons d'ailleurs que les infractions commises dans un contexte conjugal comptent pour 6 % de la totalité des infractions criminelles enregistrées par les corps policiers.

Avec 337 infractions de plus qu'en 2011, on observe en 2012 une relative stabilité de ces infractions. Le taux par 100 000 habitants<sup>2</sup> varie de 0,9 %, s'établissant à 280. Cette évolution à la hausse du taux d'infractions en contexte conjugal, constatée depuis 2008 (+10 %), est contraire à l'évolution du taux d'infractions contre la personne, qui a plutôt diminué au cours de la même période (-5 %) (graphique 1).

#### Graphique 1

Évolution des taux d'infractions commises contre la personne et dans un contexte conjugal au Québec, 2003 à 2012



a : données actualisées

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

<sup>1</sup> L'inclusion des victimes et des auteurs présumés de 12 à 17 ans dans les statistiques sur la violence conjugale vise à prendre en compte les relations amoureuses chez les jeunes.

<sup>2</sup> Pour l'allégement du texte, le terme « taux d'infractions par 100 000 habitants » est désigné le « taux d'infractions ».

### **Le nouveau Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale**

Le *Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale* a été rendu public le 6 décembre 2012. Ce troisième plan d'action découle de la politique de 1995, intitulé *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*. Le gouvernement a décidé d'agir contre toutes les formes de violence faite aux femmes, plus particulièrement la violence conjugale. Neuf ministères et organismes assurent la coordination des 135 engagements contenus dans le plan d'action, dont 87 nouveaux et 35 spécifiques aux communautés autochtones.

Le plan 2012-2017 a, entre autres, pour objectifs :

- d'assurer la sécurité et la protection des victimes de violence conjugale et des enfants qui y sont exposés;
- d'apporter une réponse aux besoins d'aide et d'encadrement des personnes ayant des comportements violents;
- de mieux répondre aux besoins des Premières Nations et des Inuits ainsi que des personnes vivant dans des contextes de vulnérabilité à la violence conjugale, notamment les personnes âgées, handicapées, immigrantes ou issues d'une communauté culturelle, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transsexuelles ou transgenres ainsi que les hommes victimes.

Enfin, précisons que le quart des mesures de ce plan d'action s'adressent spécifiquement aux femmes autochtones. Ainsi, le gouvernement témoigne de sa sensibilité à l'égard de la situation particulière dans laquelle vivent ces femmes, et de sa volonté de respecter les valeurs et la culture des Premières Nations comme de la population inuite.

Source : *Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale*.

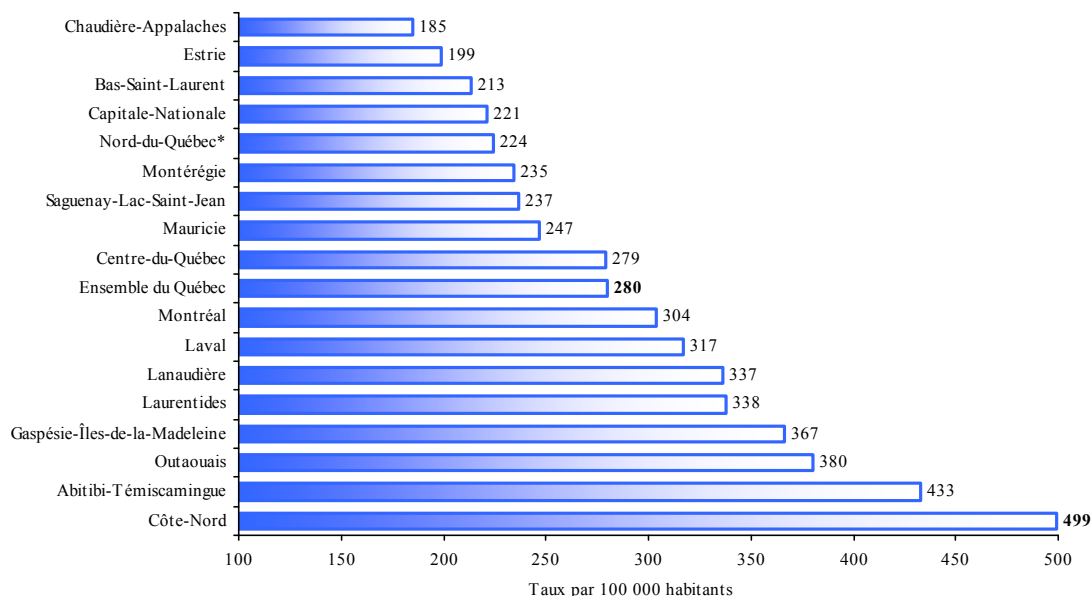
### Des populations régionales davantage victimes de cette forme de criminalité

En 2012, parmi les 17 régions administratives de la province, huit enregistrent un taux d'infractions plus élevé que la moyenne provinciale (graphique 2). Parmi celles-ci, la région de la Côte-Nord se classe en tête avec un taux près de deux fois supérieur (499) à celui de la province (280). Suivent les régions de l'Abitibi-Témiscamingue (433) et de l'Outaouais (380). Parmi les régions moins touchées par cette criminalité, deux affichent des taux inférieurs à 200 infractions par 100 000 habitants, soit l'Estrie (199) et la Chaudière-Appalaches (185).

Plusieurs facteurs contribuent à de telles différences entre les régions, dont la composition démographique de la population, ses caractéristiques socio-économiques, ses attitudes à l'égard de la violence conjugale, la présence et la suffisance de ressources d'aide aux victimes et aux agresseurs, ainsi que le déploiement de programmes de prévention visant à réduire la vulnérabilité des personnes.

**Graphique 2**

Taux régional d'infractions commises dans un contexte conjugal au Québec, 2012<sup>p</sup>



\* Données sur la criminalité incomplètes pour la région du Nord-du-Québec depuis 2007.

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

Bien que le taux provincial soit demeuré relativement stable au cours de la dernière année, le taux d'infractions s'est accru dans quatorze des dix-sept régions administratives de la province (tableau 1). Les plus fortes augmentations sont dans les régions du Nord-du-Québec (+43 %), du Centre-du-Québec (+17 %) et de la Chaudière-Appalaches (+11 %). À l'inverse, l'Estrie (-6 %), Montréal (-5 %) et le Bas-Saint-Laurent (-5 %) présentent une baisse de leur taux respectif.

En nombre absolu, on compte 637 victimes de plus qu'en 2011 dans les régions où le taux d'infractions a augmenté et 300 de moins dans celles où il a diminué. Au total, on compte donc 337 victimes de plus pour l'ensemble du Québec.

**Tableau 1**

Nombre et taux régionaux d'infractions commises dans un contexte conjugal au Québec, 2011 et 2012

Région administrative	Nombre			Taux par 100 000 habitants		
	2011a	2012p	Écart	2011a	2012p	Variation annuelle (en %)
Nord-du-Québec*	51	74	23	157,1	224,3	42,7
Centre-du-Québec	485	573	88	237,6	279,0	17,4
Chaudière-Appalaches	591	659	68	166,7	185,3	11,2
Montérégie	2 834	2 999	165	223,9	234,6	4,8
Lanaudière	1 314	1 392	78	321,7	336,6	4,6
Capitale-Nationale	1 322	1 390	68	211,5	221,1	4,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	297	307	10	353,5	366,7	3,8
Côte-Nord	404	415	11	485,5	498,9	2,8
Abitibi-Témiscamingue	537	552	15	422,1	433,1	2,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	560	572	12	231,6	237,0	2,3
Laval	1 091	1 126	35	312,0	317,1	1,6
Laurentides	1 615	1 657	42	333,7	337,5	1,2
Outaouais	1 207	1 227	20	377,4	380,4	0,8
Mauricie	580	582	2	246,3	246,5	0,1
Bas-Saint-Laurent	399	379	-20	223,9	213,5	-4,7
Montréal	5 527	5 278	-249	321,4	304,0	-5,4
Estrie	580	549	-31	211,9	198,5	-6,3
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>19 394</b>	<b>19 731</b>	<b>337</b>	<b>277,6</b>	<b>280,1</b>	<b>0,9</b>

\* Données sur la criminalité incomplètes pour la région du Nord-du-Québec depuis 2007.

a : données actualisées

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

### Hausse des enlèvements, des tentatives de meurtre, des homicides et des agressions sexuelles

Comme le montrent les données du tableau 2, le taux d'infractions commises dans un contexte conjugal connaît une progression notable des infractions de violence grave, tels les enlèvements (30 %), les tentatives de meurtre (29 %), les homicides (16 %) et les agressions sexuelles (11 %). Notons que, depuis dix ans, les agressions sexuelles augmentent presque annuellement, le taux d'infractions étant passé de 5,0 en 2003 à 6,8 en 2012 et le nombre, de 322 à 480 (tableau 3).

À l'inverse, parmi les crimes ayant diminué en 2012, l'intimidation et la séquestration ont connu les plus fortes baisses avec des reculs respectifs de 12 % et 7 %. En nombre absolu, ces variations se traduisent par 12 et 35 infractions de moins qu'en 2011.

Pour leur part, les appels téléphoniques indécents ou harcelants ont un peu moins diminué (-4 %) avec 9 infractions de moins qu'en 2011. Il en est de même des voies de fait de niveau 2 qui, de leur côté, ont diminué de 1 %, soit de 11 infractions.

Lorsque l'on s'attarde aux tendances sur dix ans, on constate que le taux d'infractions de séquestration enregistre une hausse de 84 %; passant de 4,4 infractions par 100 000 habitants en 2003 à 8,1 en 2012. Les taux d'agressions sexuelles et d'enlèvements connaissent également une croissance, soit respectivement de 38 % et 14 %.

#### Taux d'infractions par 100 000 habitants

Le taux d'infractions par 100 000 habitants permet de comparer la fréquence des infractions, que ce soit entre des années, des territoires ou des groupes de la population (sexe ou âge). On calcule ce taux en divisant le nombre d'infractions par la taille de la population visée, multiplié par 100 000. Les données sur la population sont basées sur les estimations de Statistique Canada.

#### Voies de fait

Les voies de fait consistent à utiliser la force ou menacer d'utiliser la force, directement ou indirectement, contre une autre personne, sans son consentement. Les voies de fait de niveau 1 sont moins susceptibles de causer des blessures. Les voies de fait de niveau 2 sont commises avec une arme ou causent des lésions corporelles. Les voies de fait de niveau 3 blessent, mutilent, défigurent la victime ou mettent sa vie en danger.

**Tableau 2**

Nombre et taux d'infractions commises dans un contexte conjugal selon la catégorie d'infractions au Québec, 2011 et 2012

Catégorie d'infractions	Nombre			Taux par 100 000 habitants		
	2011a	2012p	Écart	2011a	2012p	Variation annuelle (en %)
Enlèvement	16	21	5	0,2	0,3	30,2
Tentative de meurtre	27	35	8	0,4	0,5	28,6
Homicide	12	14	2	0,2	0,2	15,7
Agression sexuelle	431	480	49	6,2	6,8	10,5
Voies de fait de niveau 3	44	46	2	0,6	0,7	3,7
Harcèlement criminel	2 261	2 339	78	32,4	33,2	2,6
Voies de fait de niveau 1	10 681	10 936	255	152,9	155,2	1,5
Menaces	2 625	2 630	5	37,6	37,3	-0,6
Voies de fait de niveau 2	2 288	2 277	-11	32,7	32,3	-1,3
Appels téléphoniques indécentes ou harcelants	298	289	-9	4,3	4,1	-3,8
Séquestration	607	572	-35	8,7	8,1	-6,5
Intimidation	104	92	-12	1,5	1,3	-12,3
<b>Total</b>	<b>19 394</b>	<b>19 731</b>	<b>337</b>	<b>277,6</b>	<b>280,1</b>	<b>0,9</b>

a : données actualisées

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

**Tableau 3**

Évolution sur dix ans du nombre et du taux d'infractions commises dans un contexte conjugal selon la catégorie d'infractions au Québec, 2003 et 2012

Catégorie d'infractions	Nombre			Taux par 100 000 habitants		
	2003	2012p	Écart	2003	2012p	Variation annuelle (en %)
Séquestration	286	572	286	4,4	8,1	84,4
Agression sexuelle	322	480	158	5,0	6,8	37,5
Enlèvement	17	21	4	0,3	0,3	13,9
Voies de fait de niveau 1	9 197	10 936	1 739	141,6	155,2	9,6
Voies de fait de niveau 2	1 936	2 277	341	29,8	32,3	8,5
Harcèlement criminel	1 989	2 339	350	30,6	33,2	8,4
Menaces	2 851	2 630	-221	43,9	37,3	-14,9
Tentative de meurtre	40	35	-5	0,6	0,5	-19,3
Voies de fait de niveau 3	58	46	-12	0,9	0,7	-26,9
Homicide	19	14	-5	0,3	0,2	-32,1
Appels téléphoniques indécentes ou harcelants	-	289	289	-	4,1	s.o.
Intimidation	-	92	92	-	1,3	s.o.
<b>Total</b>	<b>16 715</b>	<b>19 731</b>	<b>3 016</b>	<b>257,3</b>	<b>280,1</b>	<b>8,8</b>

- : les données sur ces infractions ne sont pas accessibles pour ces années.

s. o. : sans objet.

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

### Six personnes sur dix sont victimes de voies de fait simples

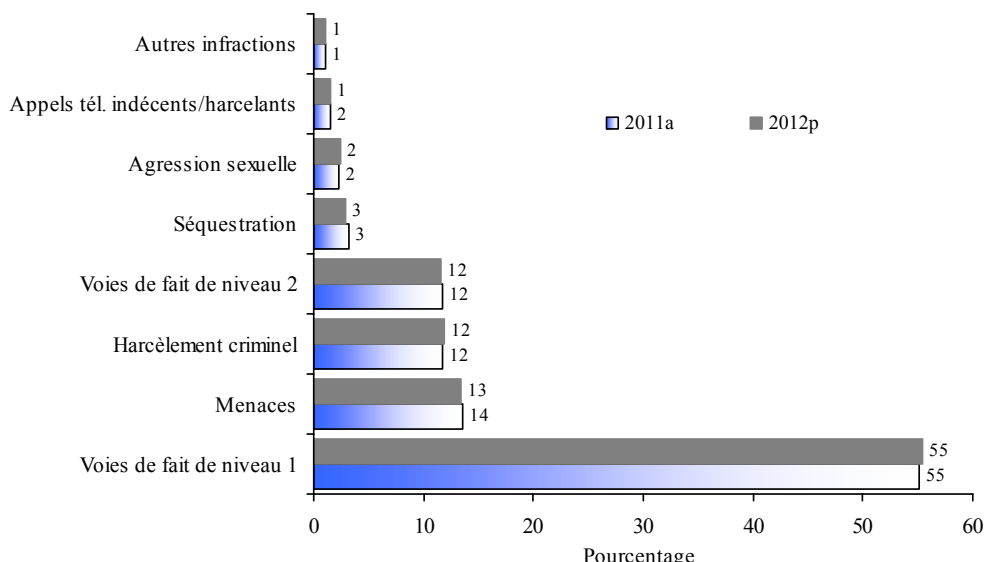
Bien que les infractions présentent des variations différentes de leur taux par 100 000 habitants en 2012, leur importance relative est sensiblement la même qu'en 2011 (graphique 3). Ainsi, les voies de fait de niveau 1 sont, de loin, l'infraction la plus signalée (10 936) (tableau 3). Elles sont suivies principalement par les menaces (2 630), le harcèlement criminel (2 339) et les voies de fait de niveau 2 (2 277). Une partie des infractions sont des séquestrations (572), des agressions sexuelles (480) et des appels téléphoniques indécentes ou harcelants (289). Enfin, les infractions les plus violentes, soit les voies de fait de niveau 3 (46), les tentatives de meurtre (35), les enlèvements (21) et les homicides (14) composent 1 % des infractions déclarées. À celles-ci s'ajoute l'intimidation (92).

Comme l'illustre le graphique 4, certaines infractions contre la personne sont plus susceptibles de se produire dans un contexte conjugal que d'autres. Ainsi, environ la moitié des infractions de séquestration (51 %) et de harcèlement criminel (48 %) déclarées au Québec en 2012 et, plus du tiers des voies de fait de niveau 1 (36 %), ont été commises par des partenaires ou d'ex-partenaires intimes. Notons que cette proportion est beaucoup moins élevée pour les menaces (16 %), les homicides (13 %) et les agressions sexuelles (12 %).

Lorsque l'on compare sur une période de cinq ans l'évolution de la composition des infractions, les plus fortes hausses concernent des crimes graves telles les séquestrations (41 à 51 %), les voies de fait de niveau 2 (19 à 23 %) et les agressions sexuelles (9 à 12 %).

#### Graphique 3

Répartition des infractions commises dans un contexte conjugal selon la catégorie d'infractions au Québec, 2011 et 2012



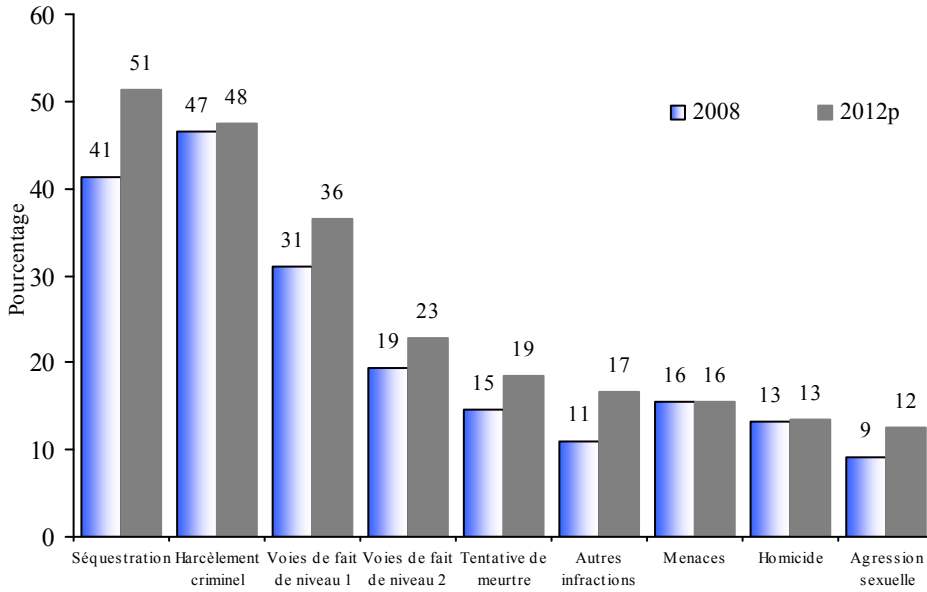
a : données actualisées  
p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.



**Graphique 4**

Proportion des infractions commises dans un contexte conjugal parmi les infractions contre la personne au Québec, 2008 et 2012



p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

## PORTRAIT DES VICTIMES

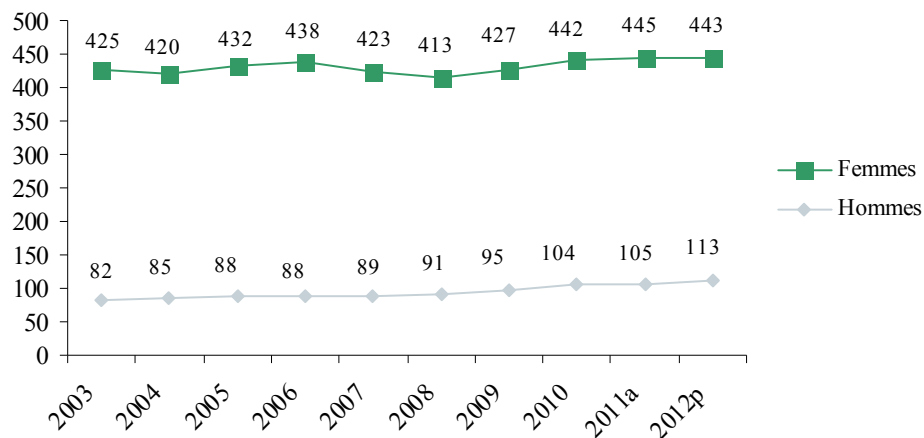
### Les femmes demeurent les principales victimes, mais le nombre de victimes masculines est à la hausse

Même si le portrait des victimes demeure similaire d'une année à l'autre et que les femmes forment toujours la majorité des victimes, le taux d'infractions contre des femmes demeure relativement stable alors que celui contre les hommes augmente.

Après une année de relative stabilité chez les victimes masculines en 2011, le taux d'infractions a augmenté de 7 % en 2012 pour atteindre 113 victimes par 100 000 hommes (graphique 5). En nombre absolu, cette hausse équivaut à 294 victimes masculines additionnelles (tableau 4). Il est important de souligner que, depuis dix ans, ce taux a augmenté de 36 % tandis que le taux de victimes féminines a crû de 4 %.

**Graphique 5**

Évolution du taux d'infractions commises dans un contexte conjugal selon le sexe des victimes au Québec, 2003 à 2012



a : données actualisées

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

**Tableau 4**

Nombre d'infractions commises dans un contexte conjugal selon le sexe des victimes et la catégorie d'infractions au Québec, 2011 et 2012

Catégorie d'infractions	Infractions envers les femmes				Infractions envers les hommes			
	Nombre		Écart	Variation annuelle du taux (%)	Nombre		Écart	Variation annuelle du taux (%)
	2011a	2012p			2011a	2012p		
Homicide	11	13	2	17,3	1	1	0	-0,9
Tentative de meurtre	22	28	6	26,3	5	7	2	38,8
Agression sexuelle	424	460	36	7,7	7	20	13	183,2
Voies de fait de niveau 3	37	35	-2	-6,1	7	11	4	55,8
Voies de fait de niveau 2	1 557	1 582	25	0,8	731	695	-36	-5,8
Voies de fait de niveau 1	8 641	8 661	20	-0,5	2 040	2 275	235	10,5
Enlèvement	16	20	4	24,0	0	1	1	-
Séquestration	594	556	-38	-7,1	13	16	3	22,0
Harcèlement criminel	1 964	2 001	37	1,1	297	338	41	12,8
Menaces	2 162	2 142	-20	-1,7	463	488	25	4,5
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	227	206	-21	-9,9	71	83	12	15,9
Intimidation	92	86	-6	-7,2	12	6	-6	-50,4
<b>Total</b>	<b>15 747</b>	<b>15 790</b>	<b>43</b>	<b>-0,5</b>	<b>3 647</b>	<b>3 941</b>	<b>294</b>	<b>7,1</b>

a : données actualisées

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

Peu importe les variations au cours de la dernière année, les données policières montrent que les femmes sont majoritaires parmi les victimes d'infractions commises dans un contexte conjugal (80 %), leur nombre s'établissant à 15 790 comparativement à 3 941 pour les hommes.

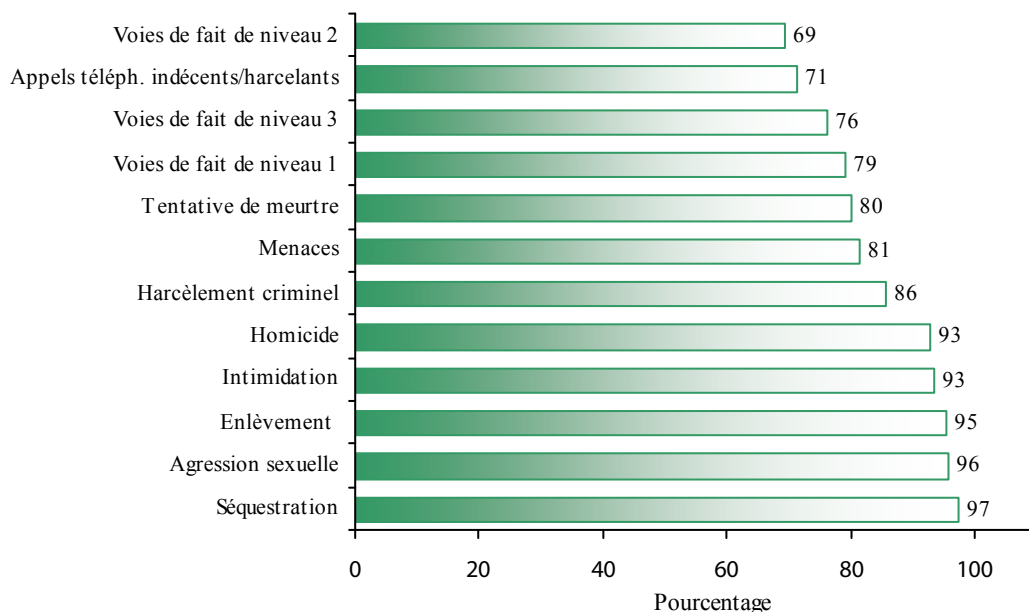
Lorsque l'on regarde plus attentivement les catégories d'infractions, on constate d'emblée que les quatre infractions les plus signalées chez les femmes et les hommes sont les mêmes, soit les voies de fait de niveau 1, les menaces, le harcèlement criminel et les voies de fait de niveau 2.

Par contre, leur ordre d'importance change selon le sexe. Chez les victimes masculines, les voies de fait de niveau 2 arrivent au second rang, ce qui indique une plus sévère gravité de la violence à leur endroit.

Outre ce constat, on remarque que les femmes composent la grande majorité des victimes de séquestrations (97 %), d'agressions sexuelles (96 %) et d'enlèvements (95 %) (graphique 6). Elles sont un peu moins présentes parmi les victimes de voies de fait de niveau 2 (69 %) et d'appels téléphoniques indécents ou harcelants (71 %), ces infractions touchant un peu plus souvent les hommes.

**Graphique 6**

Proportion de femmes parmi les victimes selon la catégorie d'infractions au Québec, 2012<sup>p</sup>



p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

PORTRAIT DES VICTIMES

**Les 18 à 29 ans ont les taux de victimisation les plus élevés**

En dépit de la baisse observée en 2012, les personnes de 18 à 24 ans demeurent celles dont le taux de victimisation à leur endroit est le plus élevé avec 620 infractions par 100 000 habitants (tableau 5). Suivent les 25 à 29 ans (583), les 30 à 39 ans (518) et les 40 à 49 ans (339) dont les taux d'infractions sont au-dessus de la moyenne provinciale, qui s'établit à 200 par 100 000 habitants.

**Peu de variations du taux d'infractions selon le groupe d'âge**

Pour 2012, le taux de victimisation progresse dans quelques groupes d'âge, surtout chez les personnes de 25 à 29 ans (+5 %). À l'opposé, on observe des baisses chez les plus jeunes et les plus vieilles victimes, soit de 7 % pour les 12 à 17 ans et de 9 % pour les 70 ans et plus. Après avoir enregistré une hausse de 9 % l'an dernier, le taux d'infractions pour les jeunes de 12 à 17 ans s'approche de la moyenne en 2012.

**Tableau 5**

Nombre et taux d'infractions commises dans un contexte conjugal selon le groupe d'âge des victimes au Québec, 2011 et 2012

Groupe d'âge	Nombre			Taux par 100 000 participants		
	2011a	2012p	Écart	2011a	2012p	Variation annuelle (en %)
12 à 17 ans	895	807	-88	168,2	156,0	-7,3
18 à 24 ans	4 463	4 505	42	624,0	620,4	-0,6
25 à 29 ans	2 925	3 047	122	552,6	582,6	5,4
30 à 39 ans	5 558	5 711	153	515,0	518,1	0,6
40 à 49 ans	3 811	3 849	38	327,7	339,2	3,5
50 à 59 ans	1 320	1 380	60	108,7	112,0	3,0
60 à 69 ans	302	324	22	33,4	34,8	4,1
70 ans et plus	104	98	-6	12,2	11,2	-8,7
Inconnu*	16	10	-6	-	-	-
<b>Total</b>	<b>19 394</b>	<b>19 731</b>	<b>337</b>	<b>277,6</b>	<b>280,1</b>	<b>0,9</b>

\* Victimes dont l'âge est inconnu ou non conforme à la réalité.

a : données actualisées

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

En nombre absolu, le nombre de victimes a augmenté de 153 chez les 30 à 39 ans, alors qu'il a diminué de 88 chez les 12 à 17 ans. Malgré cette baisse en 2012, sur une période de cinq ans, les jeunes victimes sont celles qui connaissent la plus forte croissance du taux d'infractions à leur endroit (+21 %). Les 18 à 24 ans suivent (+15 %) de même que les 25 à 29 ans (+14 %) (tableau 6).

**Tableau 6**

Évolution du taux d'infractions commises dans un contexte conjugal selon le groupe d'âge des victimes au Québec, 2008 à 2012

Groupe d'âge	2008	2009	2010	2011a	2012p	Variation 2012/2008 (en %)
12 à 17 ans	129,4	140,3	154,2	168,2	156,0	20,5
18 à 24 ans	538,8	581,9	611,6	624,0	620,4	15,1
25 à 29 ans	509,2	524,8	538,2	552,6	582,6	14,4
30 à 39 ans	487,3	492,7	530,9	515,0	518,1	6,3
40 à 49 ans	300,3	304,6	314,1	327,7	339,2	12,9
50 à 59 ans	99,1	109,2	105,1	108,7	112,0	13,0
60 à 69 ans	32,4	33,1	36,3	33,4	34,8	7,4
70 ans et plus	10,8	11,9	13,2	12,2	11,2	3,4
<b>Total</b>	<b>255,2</b>	<b>264,1</b>	<b>275,6</b>	<b>277,6</b>	<b>280,1</b>	<b>9,7</b>

a : données actualisées

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

**La proportion de femmes victimes tend à diminuer quelque peu lorsque l'âge augmente**

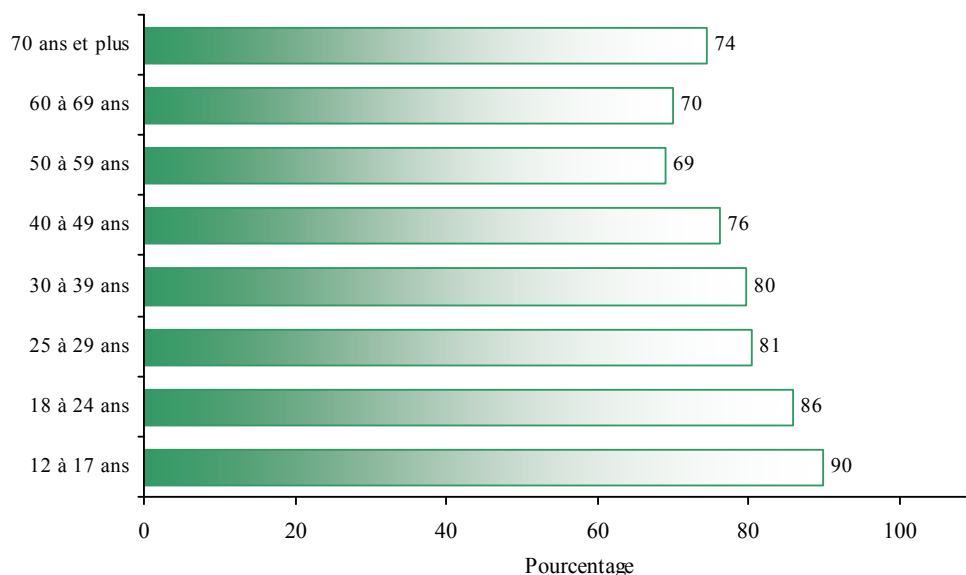
Par groupe d'âge, les femmes sont toujours aussi très présentes (graphique 7). Leur proportion tend toutefois à diminuer lorsque l'âge augmente, sauf chez les 70 ans et plus. Ainsi, les femmes représentent 90 % des victimes de 12 à 17 ans et 69 % parmi celles de 50 à 59 ans.

Le graphique 8 illustre la répartition par groupe d'âge des victimes d'infractions commises dans un contexte conjugal comparativement à celle de la population québécoise de 12 ans et plus. Cette comparaison confirme que les personnes de 18 à 49 ans sont surreprésentées parmi les victimes de violence conjugale.

Cette surreprésentation s'amointrit pour les 40 à 49 ans et s'inverse pour les 50 ans et plus, qui deviennent alors sous-représentés parmi les victimes de la criminalité commise en contexte conjugal. Nous retrouvons également cette sous-représentation pour les 12 à 17 ans, mais dans une moindre mesure.

Ainsi, de façon plus détaillée, on remarque que la proportion des personnes de 18 à 29 ans est deux fois plus importante parmi les victimes (38 %) que dans la population en général (18 %). Le groupe de 30 à 39 ans atteint aussi une proportion importante parmi les victimes s'élevant à près du double de celle dans la population. À l'inverse, les 60 ans et plus sont peu représentés parmi les victimes (2 %) par rapport à leur représentation dans l'ensemble de la population (26 %).

**Graphique 7**  
Proportion des femmes parmi les victimes selon le groupe d'âge au Québec, 2012<sup>p</sup>

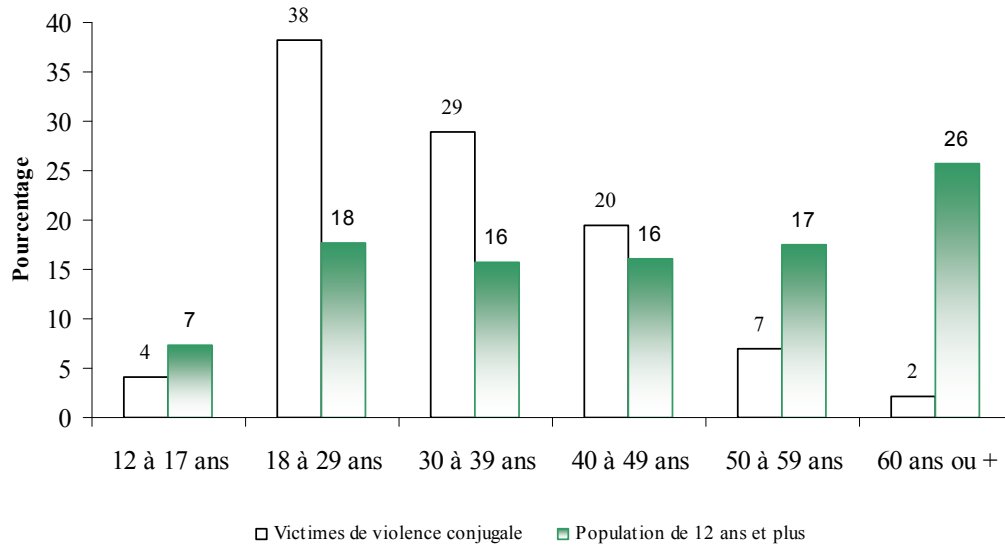


p : données provisoires  
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

PORTRAIT DES VICTIMES

### Graphique 8

Répartition par groupe d'âge des victimes d'infractions en contexte conjugal et de la population totale de 12 ans et plus au Québec, 2012<sup>p</sup>



p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

## PORTRAIT DES AUTEURS PRÉSUMÉS

D'après les données du Programme DUC 2 de 2012 (voir les Notes méthodologiques), les corps policiers ont recueilli une preuve suffisante sur 17 310 auteurs présumés de crimes contre la personne commis dans un contexte conjugal, soit un nombre moins élevé que celui des victimes de ces crimes (19 731). Cette situation résulte surtout du fait que, au moment de l'extraction des données pour ce bulletin d'analyse, des enquêtes policières étaient toujours en cours ou que les résultats des enquêtes terminées n'étaient pas intégrés. Par ailleurs, les corps de police ne réussissent pas toujours à amasser une preuve suffisante pour déposer une dénonciation contre un auteur présumé.

Après une brève présentation du taux d'auteurs présumés ayant commis un crime dans un contexte de violence conjugale<sup>3</sup>, cette dernière section dresse le profil des auteurs présumés en 2012.

### Le taux d'auteurs présumés augmente chez les femmes et diminue chez les hommes

En 2012, le taux d'auteurs présumés a diminué, passant de 252 par 100 000 personnes en 2011 à 246 par 100 000, soit une baisse de 2 % (tableau 7).

<sup>3</sup> Le taux d'auteurs présumés ayant commis un crime en contexte de violence conjugale représente le nombre d'auteurs reconnus de crimes contre la personne par les corps policiers au cours d'une année donnée, par tranche de 100 000 habitants.

Mentionnons que, depuis dix ans, le taux par 100 000 habitants chez les femmes a augmenté de 34 % tandis qu'il a diminué de 6 % chez les hommes (tableau 8).

Depuis 2003, les auteurs féminins ayant moins de 30 ans se démarquent avec des augmentations en dix ans variant de 62 % chez les 25 à 29 ans à 123 % chez les 12 à 17 ans.

Pour 2012, le taux d'auteurs présumés a évolué différemment selon le sexe, augmentant chez les femmes (+2 %) et diminuant chez les hommes (-3 %). En nombre absolu, ces variations correspondent à 81 auteurs féminins de plus et à 366 auteurs masculins de moins qu'en 2011.

### Le taux d'auteurs présumés demeure plus élevé chez les hommes

Malgré la hausse du taux d'auteurs présumés chez les femmes, ce taux demeure, comme au cours des années précédentes, nettement plus faible dans la population féminine (87 par 100 000) que masculine (408 par 100 000). Néanmoins, en raison de l'évolution opposée du taux par 100 000 habitants des femmes et des hommes en 2012, l'écart entre les sexes a légèrement diminué.



**Tableau 7**

Taux d'auteurs présumés ayant commis un crime dans un contexte de violence conjugale selon le groupe d'âge et le sexe au Québec, 2011 et 2012

Groupe d'âge	2011a			2012p			Variation annuelle (en %)		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
12 à 17 ans	47,7	112,4	80,8	49,9	99,0	75,0	4,5	-11,9	-7,2
18 à 24 ans	200,2	707,0	458,9	207,2	657,2	437,4	3,5	-7,0	-4,7
25 à 29 ans	163,1	822,2	500,1	188,7	813,3	506,9	15,7	-1,1	1,4
30 à 39 ans	165,2	782,5	481,2	169,3	770,7	477,0	2,5	-1,5	-0,9
40 à 49 ans	115,2	590,2	357,5	109,3	560,0	339,4	-5,1	-5,1	-5,0
50 à 59 ans	30,9	206,8	118,1	31,3	216,1	123,1	1,4	4,5	4,3
60 à 69 ans	6,4	63,5	34,1	6,5	67,2	35,9	0,3	5,7	5,2
70 ans et plus	3,4	35,0	16,7	0,4	35,0	15,2	-88,5	0,0	-9,2
<b>Total</b>	<b>85,1</b>	<b>422,7</b>	<b>251,8</b>	<b>86,7</b>	<b>408,4</b>	<b>245,7</b>	<b>1,9</b>	<b>-3,4</b>	<b>-2,4</b>

a : données actualisées

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

**Tableau 8**

Taux d'auteurs présumés ayant commis un crime dans un contexte de violence conjugale selon le groupe d'âge et le sexe au Québec, 2003 et 2012

Groupe d'âge	2003			2012p			Variation 2012/2003 (en %)		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
12 à 17 ans	22,4	70,5	47,0	49,9	99,0	75,0	122,5	40,5	59,6
18 à 24 ans	118,8	566,3	348,6	207,2	657,2	437,4	74,3	16,0	25,5
25 à 29 ans	116,5	746,7	439,7	188,7	813,3	506,9	62,0	8,9	15,3
30 à 39 ans	149,6	861,1	513,0	169,3	770,7	477,0	13,1	-10,5	-7,0
40 à 49 ans	72,7	538,6	305,8	109,3	560,0	339,4	50,4	4,0	11,0
50 à 59 ans	22,0	216,5	117,8	31,3	216,1	123,1	42,3	-0,2	4,5
60 à 69 ans	6,1	96,7	49,6	6,5	67,2	35,9	5,0	-30,6	-27,6
70 ans et plus	1,4	38,5	16,0	0,4	35,0	15,2	-71,6	-9,1	-5,4
<b>Total</b>	<b>64,6</b>	<b>433,3</b>	<b>245,5</b>	<b>86,7</b>	<b>408,4</b>	<b>245,7</b>	<b>34,2</b>	<b>-5,7</b>	<b>0,1</b>

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

### Les auteurs présumés de violence conjugale sont des hommes un peu plus de 8 fois sur 10

Il y a lieu de penser que 82 % des auteurs présumés qui ont été reconnus par les corps de police sont de sexe masculin, soit 14 219 sur 17 310. Comme le montrent les données du tableau 9, près du tiers des auteurs présumés sont âgés de 30 à 39 ans, 22 % de 40 à 49 ans et 18 % de 18 à 24 ans. Lorsque l'on distingue les auteurs présumés de sexe masculin de ceux de sexe féminin, on constate cependant que ces proportions se modifient quelque peu. Notamment, on remarque que les auteurs de sexe féminin sont un peu plus jeune que ceux de sexe masculin, alors que 28 % des femmes sont âgées de 12 à 24 ans contre 19 % des hommes.

### Les auteurs présumés agressent principalement des victimes de sexe opposé

La violence conjugale touche surtout des couples hétérosexuels et, lorsqu'elle survient dans des couples homosexuels, il s'agit principalement de couples formés par deux hommes (tableau 10). Il n'est donc pas surprenant de constater que le nombre d'auteurs présumés ayant agressé des personnes du même sexe qu'eux est plus élevé chez les auteurs présumés masculins (419) que féminins (204). Toutefois, en raison du nombre beaucoup plus élevé d'auteurs présumés masculins, ils ne représentent que 3 % de ces auteurs comparativement à 7 % pour les auteurs présumés féminins.

**Tableau 9**

Nombre et proportion d'auteurs présumés ayant commis un crime dans un contexte conjugal selon le groupe d'âge et le sexe au Québec, 2012<sup>p</sup>

Groupe d'âge	Nombre				Pourcentage			
	Femmes	Hommes	Inconnu*	Total	Femmes	Hommes	Inconnu*	Total
12 à 17 ans	126	262	0	388	4,1	1,8	-	2,2
18 à 24 ans	735	2 441	0	3 176	23,8	17,2	-	18,3
25 à 29 ans	484	2 167	0	2 651	15,7	15,2	-	15,3
30 à 39 ans	911	4 347	0	5 258	29,5	30,6	-	30,4
40 à 49 ans	607	3 245	0	3 852	19,6	22,8	-	22,3
50 à 59 ans	194	1 324	0	1 518	6,3	9,3	-	8,8
60 à 69 ans	31	303	0	334	1,0	2,1	-	1,9
70 ans et plus	2	130	1	133	0,1	0,9	100,0	0,8
<b>Total</b>	<b>3 090</b>	<b>14 219</b>	<b>1</b>	<b>17 310</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Auteur présumé dont l'âge est inconnu ou non conforme à la réalité.

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

**Tableau 10**

 Nombre d'auteurs présumés ayant commis un crime dans un contexte de violence conjugale selon le groupe d'âge et le sexe au Québec, 2012<sup>p</sup>

Sexe des victimes	Nombre				Pourcentage			
	Femmes	Hommes	Inconnu*	Total	Femmes	Hommes	Inconnu*	Total
Femmes	204	13 800	1	14 005	6,6	97,1	100,0	80,9
Hommes	2 886	419	0	3 305	93,4	2,9	0,0	19,1
<b>Total</b>	<b>3 090</b>	<b>14 219</b>	<b>1</b>	<b>17 310</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Auteur présumé dont l'âge est inconnu ou non conforme à la réalité.

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

### Les femmes commettent plus souvent des agressions armées ou causant des lésions corporelles

La répartition des auteurs présumés selon les catégories d'infractions montre que les femmes ont commis plus d'agressions armées ou causant des lésions corporelles que les hommes (19 % comparativement à 11 %) (tableau 11). En contrepartie, ces derniers sont un peu plus nombreux à avoir commis du harcèlement criminel (12 % comparativement à 9 %). De même, ils sont un peu plus nombreux à avoir agressé sexuellement la victime et à l'avoir enlevée ou séquestrée.

**Tableau 11**

 Nombre et proportion d'auteurs présumés ayant commis un crime dans un contexte conjugal selon la catégorie d'infractions et le sexe au Québec, 2012<sup>p</sup>

Catégorie d'infractions	Nombre				Pourcentage			
	Femmes	Hommes	Inconnu*	Total	Femmes	Hommes	Inconnu*	Total
Homicide	0	8	0	8	0,0	0,1	0,0	0,0
Tentative de meurtre	4	26	0	30	0,1	0,2	0,0	0,2
Agression sexuelle	1	314	0	315	0,0	2,2	0,0	1,8
Voies de fait de niveau 3	7	34	0	41	0,2	0,2	0,0	0,2
Voies de fait de niveau 2	579	1 502	0	2 081	18,7	10,6	0,0	12,0
Voies de fait de niveau 1	1 762	7 813	0	9 575	57,0	54,9	0,0	55,3
Enlèvement	0	18	0	18	0,0	0,1	0,0	0,1
Séquestration	13	515	0	528	0,4	3,6	0,0	3,1
Harcèlement criminel	265	1 766	0	2 031	8,6	12,4	0,0	11,7
Menaces	379	1 976	1	2 356	12,3	13,9	100,0	13,6
Appels téléphoniques indécents / harcélants	71	186	0	257	2,3	1,3	0,0	1,5
Intimidation personne non dans système judiciaire	9	61	0	70	0,3	0,4	0,0	0,4
<b>Total</b>	<b>3 090</b>	<b>14 219</b>	<b>1</b>	<b>17 310</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Auteur présumé dont l'âge est inconnu ou non conforme à la réalité.

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.

## NOTES MÉTHODOLOGIQUES

### Source de données

Les informations policières présentées dans ce bulletin d'analyse sont issues des données sur la criminalité déclarée et enregistrée par les corps policiers au Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (Programme DUC 2). La majorité des corps de police desservant le Québec, soit l'ensemble des services de police municipaux, la Sûreté du Québec et quelques corps de police autochtones, utilisent le Programme DUC 2. Ces informations sont couramment utilisées pour dresser le portrait de la criminalité et en tracer l'évolution.

### Extraction des données

Les données de 2012 sont celles enregistrées avant le 1er avril 2013. Elles comprennent tous les dossiers que les corps policiers participant au Programme DUC 2 ont ouverts ou traités en 2012.

Ces informations ne reflètent donc qu'une partie de la criminalité, soit celle signalée ou connue des autorités policières et enregistrée dans les dossiers officiels.

Au moment de l'extraction des données de 2012, celles de 2011 ont été actualisées afin de prendre en compte toutes les modifications apportées à ces données en 2012.

### Dénombrement des infractions

Conformément aux règles de déclaration du Programme DUC 2, les organisations policières peuvent enregistrer jusqu'à quatre infractions commises lors d'un même événement. Toutefois, seule l'infraction la plus grave de chaque événement est comptabilisée dans les informations statistiques du présent rapport.

Également, précisons que le dénombrement des infractions varie selon les types de crimes. Dans le cas de la plupart des crimes contre la personne, une infraction est calculée pour chaque victime d'un tel crime lors de l'événement criminel. Pour les autres délits, une seule infraction est comptabilisée pour chaque événement criminel.

### Interprétation des résultats

Notons que les informations policières ne permettent pas de déterminer si c'est parce qu'elles vivent plus de crimes ou parce qu'elles les signalent plus à la police que le taux d'infractions envers les femmes est supérieur à celui des hommes.

Il faut se référer aux résultats de l'Enquête sociale générale sur la victimisation (ESG), réalisée aux cinq ans par Statistique Canada, pour obtenir certains éléments de réponse. Cette enquête permet notamment de mesurer la criminalité, qu'elle soit signalée ou non à la police.

Selon les résultats de cette enquête, une proportion similaire d'hommes et de femmes déclarent avoir été victimes de violence conjugale. Les victimes féminines sont cependant plus nombreuses à subir des formes graves de violence de même que des actes de violence récurrents. Les résultats révèlent aussi que les deux tiers des victimes qui communiquent avec les services policiers sont agressées plus d'une fois et que les victimes de sexe féminin sont trois fois plus nombreuses que celles de sexe masculin.

S'ils apportent un éclairage additionnel, les résultats précédents de l'ESG doivent toutefois être interprétés avec prudence. En effet, les données diffusées par Statistique Canada proviennent des réponses recueillies partout au Canada et sur un échantillon tout de même restreint. Par conséquent, ils reflètent sans doute qu'une partie de la réalité.

# **CRIMINALITÉ DANS UN CONTEXTE CONJUGAL AU QUÉBEC FAITS SAILLANTS 2012**

## **Pour nous joindre**

Direction de la prévention et de l'organisation policière  
Ministère de la Sécurité publique  
Tour Saint-Laurent, 9<sup>e</sup> étage  
2525, boulevard Laurier,  
Québec (Québec) G1V 2L2  
Courriel : [infocom@msp.gouv.qc.ca](mailto:infocom@msp.gouv.qc.ca)  
Télécopieur : 418 646-3564

Dépôt légal – octobre 2013  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-550-69103-7 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2013